Famille de modèles

La gamme doit se composer de :

Types d’armoire

- Rayonnage
- Armoire à portes battantes
- Armoire à portes coulissantes et armoire à portes coulissantes s´ouvrant des deux côtés
- Armoire à rideaux transversaux
- Armoire à rideaux verticaux
- Armoire multifonctions avec différentes combinaisons de façades
- Armoire à classement
- Séparation de pièce
- Élément à tiroirs
- Armoires à casier verrouillable
- Élément de zonage type I et type II

Éléments d’extension et accessoires

- Entourages du corps
- Élément de communication
- Élément de vestiaire
- Élément superposé
- Coussin d’appui
- Panneau arrière en tissu avec garniture acoustique
- Panneau fonctionnel
- Unité à rayonnages
- Nombreux accessoires d’organisation et d’équipement intérieur
- Bacs à fleurs
- Élément en pont

Les hauteurs d’armoire prévues doivent s’échelonner de 1 à 6 hauteurs de classeur.

En fonction du type, les armoires doivent être disponibles dans les largeurs 400, 500, 600, 800, 1000, 1200, 1400, 1600 et 1800 mm. La profondeur totale doit être de 436 mm ou 636 mm.

Les éléments de zonage sont disponibles dans les largeurs 1270, 1370 et 1470 mm.

Les armoires de 720 mm de hauteur sont conçues pour une utilisation dans l'environnement de tables immédiat.

Caractéristiques de construction

Type de construction

La construction du corps de la gamme d'armoires doit permettre un montage des armoires sous forme d'élément individuel ou de rangée. Les armoires de base et les éléments superposés doivent pouvoir être combinés ou empilés dans la limite des hauteurs autorisées par le système. Des jonctions de corps doivent être disponibles avec chaque armoire.

Les côtés de l'armoire doivent être intercalés entre le panneau supérieur et inférieur d'un seul tenant. La construction doit être identique pour toutes les variantes, rayonnages, armoires à portes battantes, à portes coulissantes ou à rideaux. Les façades sont visuellement encadrées par les panneaux d'un seul tenant et sont placées devant les côtés pour permette une exploitation optimale des moyens organisationnels comme les cadres pour dossiers suspendus par ex.

Les panneaux supérieur et inférieur possèdent 25 mm d'épaisseur en standard. Les armoires sur socle doivent être prévues en option avec un panneau supérieur et un panneau inférieur de 19 mm d'épaisseur. Pour respecter les hauteurs de système sur les armoires avec panneaux supérieur et inférieur de 19 mm, des plateaux de compensation en hauteur doivent être disponibles avec et sans tablette coulissante en cas d'empilage.

Les armoires doivent être équipées d'un dos visible habillé de 10 mm d'épaisseur encastré avec la même finition que le corps. Le panneau arrière ne doit pas être en retrait de plus de 2 mm par rapport aux côtés de l'armoire. Le type de construction doit ainsi permettre à la fois une utilisation devant un mur et un positionnement libre dans la pièce.

Montage

Les armoires de base doivent être équipées en série d'un socle en acier de 48 mm de haut avec vérins de réglage intégrés. Pour faciliter le montage, la hauteur doit être ajustée par le haut grâce à une perforation dans le panneau inférieur. En cas de montage alterné, le socle se distingue par une façade d'un seul tenant. Des vérins de réglage doivent être prévus en option pour les armoires avec panneaux supérieur et inférieur de 25 mm. Les éléments superposés ne possèdent pas de socle. Les armoires pour l'environnement de tables direct avec une hauteur de 720 mm doivent être équipées de vérins de réglage.

Un piètement traîneau doit être prévu en option pour le montage des armoires de hauteurs 1 et 2 HC. Le piètement traîneau en acier de 112 mm de hauteur doit disposer de vérins de réglage intégrés.

Les armoires positionnées individuellement doivent être sécurisées contre le basculement par une fixation murale et au sol. Un kit de fixation murale doit être prévu pour sécuriser l'armoire au mur.

Système de serrure

Pour garantir la possibilité de montage et d'échange a posteriori, un verrou à gâchette avec une technique de barillet interchangeable doit être utilisé en série pour la serrure. Il doit être possible de créer des systèmes de fermeture.

Matériau de support

L'utilisation de panneaux de fines particules triple couche doit correspondre au matériau de support selon EN-312-2003.

De manière générale, il convient d'utiliser exclusivement des panneaux de particules appartenant à la catégorie de qualité E1.

Épaisseurs de matériau :

Panneau inférieur, panneau supérieur	25 mm, en option 19 mm
Côtés, façade	19 mm
Panneau arrière	10 mm

Caractéristiques des modèles

Rayonnages

En dehors des rayonnages en acier et des rayonnages mélamine, des compartiments prospectus doivent être prévus pour les rayonnages de 3-6 HC dans les largeurs 800 et 1000 mm. Des prospectus peuvent être posés sur les tablettes obliques en acier à des fins de présentation. Derrière les tablettes obliques rabattables, il doit y avoir suffisamment de place sur les rayonnages pour ranger des catalogues et d'autres accessoires de bureau.

Armoires à portes battantes

Les portes battantes doivent être équipées en série de charnières à 110° cachées. Des charnières grand angle à 210° permettant une exploitation sans restriction des moyens organisationnels dès 90° d'ouverture doivent être prévues en option. Une organisation intérieure indépendante de la position de la charnière doit être possible. Les charnières grand angle à 210° doivent être pourvues d'un perçage pour charnière à la fois dans le côté armoire et dans la porte. Les deux versions de charnière doivent disposer d'une gâchette.

Au besoin, la charnière à 110˚ doit être équipée d’un butoir posé dessus. Le butoir doit être livré en série avec les portes dotées d’une surface plaquée ou les portes vitrées.

Les portes battantes doivent être équipées en série d’un bouton métallique rotatif pour actionner la serrure et d’un stator de cylindre intégré. Sinon, un grand choix de poignées métalliques doit être prévu avec de nombreuses surfaces. Une serrure alignée sur la surface doit être utilisée lorsqu’il s’agit d’une poignée. Des armoires à portes battantes sont disponibles en option sans fermeture.

Les armoires à portes battantes doivent être équipées en option de façades en verre de sécurité trempé dans les coloris blanc pur et gris aluminium. Des charnières à 110° et des poignées coudées doivent être généralement utilisées pour les façades en verre.

Armoires à portes coulissantes

Des poignées et une barre de poignée continue en aluminium anodisé doivent être prévues pour les armoires à portes coulissantes. En cas d’utilisation de la barre de poignée, les armoires à portes coulissantes de 1600 mm de largeur doivent pouvoir être équipées de tiroirs en acier et de cadres pour dossiers suspendus.

Les armoires doivent être équipées en série d’une fermeture.

Des applications de façade décoratives doivent être prévues en option pour les armoires à portes coulissantes de hauteur 3 HC. Les applications de façade « herbe » et « arbre » doivent être posées sur la porte coulissante.

Les armoires à portes coulissantes s’ouvrant des deux côtés permettent une utilisation bilatérale. Elles sont équipées de chaque côté d'une porte coulissante et d’une façade fixe. L’espace de rangement de l’utilisateur doit toujours se trouver sur le côté droit. Le côté gauche de l’armoire à portes coulissantes s’ouvrant des deux côtés est équipé d'une façade fixe. Les côtés utilisateur sont séparés les uns des autres par une paroi médiane. Ils sont disponibles dans une hauteur de 3 et 4 HC.

L'équipement, la façade et la finition des poignées sont par principe définis par un côté. En l'occurrence, une finition différente est possible en option des deux côtés.

Armoires à rideaux transversaux

Les armoires à rideaux transversaux doivent disposer d’une barre de poignée intégrée à la façade et d’une serrure alignée sur la surface. Les lamelles de rideau en polypropylène doivent se composer de barres de 27 mm de largeur pour créer un aspect de façade discret. Jusqu’à une hauteur de 4 HC, les armoires à rideaux transversaux doivent posséder des lamelles de rideau de 8 mm d’épaisseur. Les armoires à rideaux transversaux de 5 HC de hauteur

doivent être équipées de lamelles de rideau de 12 mm d’épaisseur pour sécuriser la fermeture de l’armoire. Pour une grande stabilité, les barres de poignée sur les lamelles de rideau doivent disposer d’un noyau en aluminium.

Armoires à rideaux verticaux

Les armoires à rideaux verticaux doivent posséder un mécanisme d’enroulement avec arbre à ressort à torsion prétendu en fonction du poids qui garantit le maintien automatique des rideaux dans chaque position quelconque. Une serrure alignée sur la surface doit être intégrée dans la barre de poignée inférieure.

Armoires à casier verrouillable

Les armoires à casiers verrouillables sont disponibles dans les hauteurs de 3, 4 et 5 HC. Les armoires en 3 HC sont divisées en deux parties verticalement. Dans le cas d’une hauteur de 4 HC, une division verticale en deux ou trois parties est possible au choix. Pour les armoires à casiers verrouillables à partir de 5 HC, des divisions verticales en deux, trois ou quatre parties sont prévues en option. Les armoires à casiers verrouillables sont équipées en série d’une serrure et en option d’un support de cartes de visite ou d’une fente de boîte à lettre comprenant un support de cartes de visites. Le système de fermeture est équipé en série de la fermeture standard. Sinon, une serrure à combinaison peut être choisie.

Éléments de zonage

Les éléments de zonage servent à délimiter le poste de travail sur le côté par rapport au couloir ou à délimiter les postes de travail entre eux. Les éléments de zonage sont disponibles dans la hauteur de 3 HC. Sur le côté tourné vers le bureau, l’élément de zonage est équipé d’un caisson. Le caisson est disponible dans les aménagements 3/3/3/3 et 3/3/6. La façade la plus basse est adaptée en hauteur pour que le caisson soit aligné à la hauteur du bureau, soit à 740 mm. Le caisson équipé 3/3/6 peut être aménagé d’un cadre pour dossiers suspendus haut. Le caisson et le rayonnage qui le prolonge le long du bureau présentent une épaisseur de 19 mm. L’espace de rangement en haut est équipé en série d’un panneau arrière en mélamine. Un panneau arrière en plexiglas peut être sélectionné en option.

Type I

L’espace de rangement en bas est équipé sur le côté qui sert de délimitation avec le couloir, par exemple, d’un panneau arrière en mélamine ou, au choix, en likewood. Ce panneau arrière peut être sélectionné en série avec un revêtement tissu. L’espace de rangement en bas qui est tourné vers le côté du bureau possède toujours d'un panneau arrière en mélamine ou, au choix, en likewood. Cet espace de rangement est équipé en série d'un rayonnage et peut aussi en être dépourvu en option.

Type II

L’espace de rangement en bas est équipé sur le côté tourné vers le couloir ou d’autres postes de travail de deux portes battantes avec fonction de casiers verrouillables. Deux casiers verrouillables existent. Ce casier verrouillable est équipé en série d’une serrure à barillet interchangeable. Ces casiers verrouillables sont sélectionnés au choix avec une serrure à combinaison. Le casier verrouillable est équipé en série d’un rayonnage.

Cet espace de rangement en bas est équipé sur le côté tourné vers le bureau d’un panneau arrière en mélamine ou en likewood.

Séparation de pièce

Le rayonnage avec vérins de réglage de 1200 mm de largeur doit être prévu dans les hauteurs 3, 4 et 5 HC. Le corps des rayonnages doit se composer d’un panneau léger de 50 mm d’épaisseur sans panneau arrière. Le corps du caisson doit être relié par vis excentrique. Le rayonnage à la grande originalité visuelle peut être utilisé devant le mur et également comme séparation de pièce et doit être accessible des deux côtés. Le corps doit être prévu dans les coloris blanc pur, gris aluminium et noir graphite. Un grand choix de décors bois et unis doit être mis à disposition pour les rayonnages intérieurs et les parois médianes.

Élément à tiroirs

L’élément à tiroirs de 1 HC de hauteur et 800 mm de largeur doit disposer d’un tiroir acier sur rail télescopique et d’un contrepoids. Les éléments à tiroirs conviennent bien à l’utilisation de coussins.

Entourages du corps

Les entourages du corps doivent apporter des accents de décoration. Les armoires de hauteur 3 HC doivent être visuellement encadrées. Cela doit leur donner le caractère d’un élément bas autonome. L’entourage du corps doit se composer d’un panneau léger de 50 mm d’épaisseur. Le débord de l’entourage du corps doit être de 50 mm à l’avant et à l’arrière par rapport à l’armoire de base.

Élément de communication

L’élément de communication doit être prévu pour les armoires de hauteur 3 HC avec une largeur de 1200 mm. La fixation doit avoir lieu grâce à une ferrure fonctionnelle. Une rotation à 360° des éléments en panneau léger de 50 mm doit être possible en cas de positionnement libre de l’armoire. Pour permettre aux utilisateurs de discuter en restant debout, l’élément de communication est alésé et offre une surface de desserte supplémentaire. L’armoire doit pouvoir se transformer en un tournemain en table d’entretien. Lorsqu’il est garé, l’élément de communication devient particulièrement décoratif.

Le pivot sur le panneau supérieur de l’armoire de base doit être situé au choix à gauche ou à droite. Lorsqu’il n’est pas utilisé, le panneau sur le côté opposé du pivot doit être éloigné de 50 mm par rapport à l’armoire de base.

Élément de vestiaire

Pour les armoires de hauteur 5 et 6 HC, un élément de vestiaire ouvert en panneau léger de 50 mm doit être prévu. L’élément doit se composer d’un panneau, d’une tringle à habits et d’une tablette et doit être monté sur le côté armoire de l’armoire de 5 ou 6 HC avec 436 mm de profondeur.

Élément en pont

L’élément en pont invite à communiquer spontanément debout, soutient la collaboration dans les paysages en open space et peut être utilisé comme élément de pause. L’élément est prévu dans une hauteur de 3 HC et dans les profondeurs de 436 mm et 636 mm. L’élément existe dans les largeurs de 1200, 1400, 1600, 1800, 2000, 2200 et 2400 mm. L’élément en pont possède un compartiment en-dessous du top, ce qui donne un espace de rangement de 100 mm de hauteur. Un support au centre de l’élément contribue à soutenir le top. À partir d’une largeur de pont de 2000 mm, deux soutiens sont utilisés, ce qui permet de créer trois compartiments de taille identique en-dessous du top.

Le corps de l’élément possède une épaisseur de 25 mm. Le corps et la paroi médiane peuvent être choisis dans des coloris différents. L'élément en pont est équipé de vérins de réglage.

Bacs à fleurs

Les bacs à fleurs sont prévus avec une profondeur de 436 mm. Les bacs à fleurs sont disponibles dans les largeurs de 600, 800, 1200, 1400, 1600 et 1800 mm. Un bac d’arrosage est prévu respectivement dans les largeurs de 600 et 800 mm. À partir d'une largeur de 1200 mm, plusieurs bacs d’arrosage sont utilisés. Les bacs d’arrosage sont fabriqués en plastique ABS recyclé utilisé dans un corps en mélamine, en likewood ou en placage.

Éléments superposés

Les éléments superposés en aluminium offrent un espace de rangement supplémentaire et, en tant que rayonnage ouvert sans panneau arrière, ils assurent en même temps une fonction décorative. Les éléments superposés disponibles en deux largeurs doivent pouvoir être positionnés librement sur les armoires. Un revêtement antidérapant garantit un appui sûr. Les éléments doivent être prévus dans les coloris blanc et gris aluminium.

Coussin d’appui

Pour les armoires de 1 HC, les coussins doivent être prévus dans les largeurs 600 et 800 mm. Avec des coussins dessus, les armoires se transforment immédiatement en sièges et invitent à s'attarder. Les coussins de 800 mm de large doivent être prévus au choix avec accoudoir intégré.

Panneau fonctionnel

Les panneaux fonctionnels doublés de hauteur 3-6 HC doivent permettre une exploitation du côté armoire pour les armoires de 436 mm de profondeur. Le panneau fonctionnel en panneau de fines particules triple couche de 19 mm d'épaisseur doit être équipé sur le côté de profilés en aluminium anodisé. Des tablettes, un vestiaire ou des crochets de vestiaires doivent pouvoir être suspendus sans outil dans les profilés fonctionnels à intervalles de 32 mm. Les panneaux fonctionnels ouvrent des possibilités d'organisation supplémentaires et produisent un effet décoratif en tant que rayonnage ouvert.

Les panneaux fonctionnels doivent être vissés de l'intérieur au côté armoire.

Acoustique

Des armoires à portes battantes, portes coulissantes et rideaux transversaux dotées d'une surface absorbant les bruits sont proposées pour optimiser l'acoustique de la pièce. Des rideaux transversaux de hauteur 3 HC doivent être prévus comme absorbeurs large bande avec micro-perforation. Les portes battantes et coulissantes insonorisantes doivent être équipées d'une fente avec un écartement de 16 mm. Les panneaux arrière en tissu insonorisants doivent pouvoir être fixés sur les panneaux arrière d'armoire. Les panneaux arrière doivent posséder un cadre en aluminium anodisé. La garniture de 18 mm d'épaisseur doit se composer d'une mousse absorbante ultra efficace. Le côté extérieur doit se constituer d'un panneau dur perforé avec habillage textile. Des rapports de contrôle certifiés doivent être prévus.

Équipements

Des rayonnages en acier noirs non perforés de 24 mm d'épaisseur et des rayonnages mélamine de 25 mm d'épaisseur doivent être prévus pour l'équipement des armoires à rayonnages. Les armoires de 720 mm de hauteur et d'une profondeur totale de 436 mm doivent être équipées en série d'un rayonnage en acier noir non perforé de 17 mm d'épaisseur.

Le nombre de rayonnages dépend du nombre de hauteurs de classeur. Les rayonnages doivent être positionnés à hauteur de classeur et sécurisés pour le transport.

Les rayonnages en acier doivent pouvoir supporter une charge de 75 kg/m² afin d'éviter un enfoncement, même après une utilisation prolongée. Des taquets métalliques stables doivent garantir la fixation du rayonnage dans l'armoire sur la totalité des quatre points d'appui avec liaison de forme.

Les rayonnages en acier doivent pouvoir être organisés avec des serre-livres et permettre de loger des dossiers suspendus. Des vestiaires coulissants et des tablettes extractibles en acier avec une profondeur d'extraction de 290

mm doivent pouvoir être fixés en-dessous des rayonnages. Un compartiment avec serrure sur rail télescopique doit être prévu. Il offre un espace sécurisé pour ranger les objets personnels de valeur. La taille utile du compartiment doit être de 420 x 55 x 350 mm.

Les cadres ouverts pour dossiers suspendus et les tiroirs doivent être équipés de rails à roulement à billes de précision dissimulés et d'un système de rappel automatique. Les cadres peuvent loger des dossiers suspendus DIN ou des rangées pour fiches suspendues. Des séparations variables doivent être prévues pour accueillir différents dossiers suspendus, par ex. de format DIN A4, folio ou listes informatisées.

Les tiroirs doivent pouvoir être organisés de manière modulable grâce à des compartimentages longitudinaux et transversaux. Un plumier doit pouvoir être posé sur les tiroirs afin de ranger le petit matériel de bureau. Des fichiers de différentes tailles peuvent être montés facilement et rapidement grâce à des bacs à fiches clipables et des supports pivotants.

En guise d'alternative aux cadres ouverts pour dossiers suspendus, les tiroirs doivent pouvoir être équipés de cadres encastrables pour dossiers suspendus.

Les armoires avec coulissants pour classement et fiches doivent disposer d'une sécurité anti-basculement en série pour éviter l'ouverture simultanée de deux ou plusieurs coulissants.

Pour accueillir les bacs de rangement, le panneau supérieur de 25 mm d'épaisseur des armoires de hauteur 3 HC doit pouvoir être équipé de rails multifonctions.

Surfaces

Les surfaces livrées doivent remplir les exigences suivantes :

- Revêtement en résine mélaminée avec surface unie ou dans différents décors de bois (surface répondant à la norme EN 14322), avec **chant laser PP** sur tous les côtés dans la teinte du plateau

La tenue à la lumière doit être au minimum de 6 sur l'échelle de laine.

- Façade et panneau supérieur : surface en bois véritable, plaquée avec des placages haut de gamme, finition avec vernis polyuréthane deux composants haut de gamme et résistant à base d'eau, chant plaqué sur tous les côtés

- Façade d'armoire à portes battantes : verre de sécurité trempé laqué de 4 mm d'épaisseur, collé sur un panneau de fines particules triple couche de 15 mm d'épaisseur avec chant en ABS

- Façade de porte coulissante « croix » en verni orange, rouge, vert (matériau de support MDF) avec laquage DD haut de gamme

Les finitions du panneau supérieur, de la façade et du corps doivent être librement combinables entre elles

Qualité et écologie
La gamme d'armoires doit être conçue pour répondre aux critères suivants :

- Certificat de sécurité contrôlée
    - Rapport spécialisé DIN 147
    - DIN EN 14073 -2/-3
    - DIN EN 14074-2
    - BGR 234
    - BGI 650

- Label de qualité Quality Office
- « tested for harmful substances » Certificate
- Justificatif PAK
- Mentions HAP pour les pièces de construction concernées

Les processus de fabrication des produits doivent être certifiés selon les normes suivantes :

- DIN ISO 14001 gestion de l'environnement
- DIN ISO 9001
- DIN ISO 50001 management de l'énergie
- EMAS III